



ACADEMIE DE POITIERS

Lettre de mai 2020
de la Section Académique du
SNETAA FO
15 rue Charles Gounod,
17000 La Rochelle
snetaa.poitiers@free.fr
<http://snetaa.poitiers.free.fr/>

202



SOMMAIRE :

- p.1 : Editorial
- p.2 : Suite des actions nationales ;
Déconfinement ?
- p 3 : Communiqué SNETAA FO
Académique ; AESH et déconfinement
- p.4 : La fin des CAPA ?

Quand le SNETAA FO garantit l'avenir des jeunes.

Le SNETAA l'a bien entendu, Le 11 Mai ne pourra pas être la suite du 16 Mars. **Mais alors que sera le lycée professionnel après le 11 MAI ? Après le 2 juin ? Après le 1^{er} Septembre ? Et après en général...**

Fin Mai, une décision sera prise sur la réouverture des Lycées. Le 1^{er} Ministre l'a bien dit, les Lycées Professionnels seront prioritaires. Malgré la continuité pédagogique, le constat est là. Un décrochage important sur les CAP et certaines filières de BAC PRO. Les élèves de Lycées Pro sont venus chercher une autre méthode d'enseignement et des gestes professionnels. S'il ne restera alors que quelques semaines avant les vacances, cette période est nécessaire pour reprendre contact. Cette réouverture verra le jour si et seulement si, **le département où est situé l'établissement est classé vert** (un service de réanimation suffisant, des cas peu nombreux et un système local de tests opérationnel), si et **seulement si les gestes barrières peuvent être mis en place** et si et **seulement si les masques sont présents en nombre et pour tous. Pour le SNETAA, la sécurité est une exigence.**

Nos élèves reprendront peut être le chemin des ateliers et des classes en Juin.... mais au-delà ? Le lendemain qui ne ressemble pas à la veille ne peut se satisfaire d'un avenir sur quelques semaines. En entrant dans le déconfinement, il faut déjà penser à la rentrée de Septembre. C'est pourquoi le SNETAA demandera lors de son audience le 6 mai à Madame La Rectrice **l'ouverture de classe de CAP 3 ans** pour permettre aux jeunes qui malgré la continuité pédagogique de nos collègues, n'ont pu acquérir toute la technicité des gestes professionnels que demande le diplôme.

De nombreuses inconnues créent des incertitudes auxquelles personne ne peut encore répondre et qui vont dépendre de l'évolution de la propagation de ce COVID 19. Cependant une certitude est bien présente : La crise économique, elle sera bien là. Qui dit crise économique dit fermeture de nombreuses PME et cela dans tous les domaines d'activités. Si certaines plus fortes pourront éviter cette catastrophe, les sociétés seront nombreuses à devoir réduire leur personnel.

Des jeunes en apprentissage, ont déjà vu leur contrat rompu.

Au SNETAA nous savons que le Lycée Professionnel est un maillon essentiel pour les nouveaux professionnels du bassin d'emploi. Il faut alors venir en aide à tous ces jeunes qui vont se retrouver sur le carreau et envers qui notre société a des obligations. Elle ne peut les laisser seuls et sans solution. **C'est pourquoi le Secrétaire Général du SNETAA FO a demandé au ministère d'accueillir dans les Lycées Professionnels, dans des divisions particulières et sous statut scolaire, ces jeunes qui se retrouveraient en rupture de contrat.** C'est cette demande que le SNETAA académique relayera lors de l'audience avec Madame la Rectrice.

Au SNETAA notre mandat principal a toujours été et restera clair. Un parcours professionnel sous statut scolaire débouchant sur un diplôme national. C'est comme cela que chaque jeune qui le souhaite peut effectuer sa formation en Lycée Professionnel, évoluer sur un parcours sécurisé, et se concentrer seulement sur ce pourquoi, il est là : sa formation. Aujourd'hui, la situation parle d'elle-même et démontre la pertinence de ce mandat. La crise économique que subit le pays entrainera de très nombreuses ruptures de contrats d'apprentissage ou de signatures qui ne verront jamais le jour. **Alors que le Ministère du Travail a tenté de faire croire à ces jeunes et à leur famille que seul le monde économique les attendait pour les former, ils vont découvrir malgré eux qu'il n'en est rien.** C'est bien le LP qui pourra leur garantir la pérennité de la formation qu'il souhaite sous statut scolaire.

Lors de l'audience du 6 Mai, le SNETAA ne manquera pas de demander à Madame La Rectrice les moyens nécessaires en DHG et en personnels encadrants pour qu'à la rentrée de Septembre aucun jeune ne reste sur le bord de la route.

Je vous souhaite à tous un déconfinement qui se fasse dans les meilleures conditions possibles
La Rochelle, 30 avril 2020, Bénédicte MOULIN, Secrétaire Académique

« Des actions nationales en attente de réponses académiques et de mises en application »

Le secrétaire national et son secrétariat ne cessent d'interagir avec les différents ministères afin d'obtenir des réponses concrètes, face à cette situation inhabituelle qu'est ce confinement, et surtout l'après, le déconfinement, avec cette obligation d'assurer toutes les garanties sanitaires que nous exigeons du ministre. La priorité nationale devient aussi une priorité académique pour que des audiences voient le jour entre les sections académiques, les S3 et les Recteurs. Le SNETAA de l'Académie de Poitiers a demandé une audience, les acteurs du terrain doivent être entendus, respectés et obtenir des réponses. Nous avons à interroger sur la place de l'enseignement professionnel, la voie pro, à porter nos demandes quant aux exigences sur des dossiers concrets. Le SNETAA porte une analyse ETAYEE, il sait être un syndicat défendant ses mandants et promouvant l'enseignement professionnel.

Les dossiers concrets portent sur les points essentiels déjà évoqués avec la DGESCO, ils doivent aussi être discutés sur le terrain avec les Recteurs et obtenir des réponses concrètes et incontournables en vue de leur résolution.

Pour la prochaine rentrée scolaire de septembre, il est urgent de mettre en place partout, l'ouverture de CAP 3 ans pour permettre aux plus fragiles de pouvoir obtenir leur diplôme national à un rythme qui prend en compte leurs difficultés. Il faut aussi prévoir l'ouverture de places pour les apprentis de niveaux CAP et Bac Pro qui vont être licenciés. L'Ecole de la République doit être leur assurance : nous devons pouvoir les accueillir en initiale pour ne pas interrompre leur parcours. Il faut donc prévoir l'augmentation des DHG et la dotation de postes enseignants supplémentaires pour les accueillir.

Le SNETAA n'abandonne pas les contractuels, nombreux dans la voie professionnelle. Ils se sont pleinement investis plus de la moitié d'une année scolaire, aussi la rupture de contrats en CDD n'est pas acceptable, soit avant le confinement soit pendant le confinement. La situation de ces contractuels doit être examinée au cas par cas pour une éventuelle prolongation. Nous attendons un traitement plus humain pour ces personnels.

Le SNETAA demande l'application du décret comme la reconnaissance des professeurs de SEGPA par le versement de la prime de professeur principal avec effet rétroactif au 1^{er} septembre 2019. Ces enseignants encore plus sollicités en tant que PP durant cette période de confinement n'ont pas démérité et ont assumé pleinement cette charge. Il en va de même pour la validation du 2CASH en CAPPEI.

Pour information, d'autres points ont été abordés dans un contexte national : les mesures prises dans les COM /TOM, pour les concours et les stagiaires PLP, pour les mutations inter/intra, dans cette période de crise sanitaire, ainsi que les modalités concernant l'annonce ministérielle de « la prime informatique ». Cette audience académique doit permettre de porter notre voix et les seuls mandats du SNETAA-FO, premier syndicat enseignant de l'enseignement professionnel, de sa fédération, la FNEC-FP-FO et de sa confédération, Force Ouvrière.

Sophie Texier et Françoise Bureau, membres du Bureau Académique

Déconfinement ; que de palabres sur un seul mot !

Depuis qu'il a été prononcé, des spéculations de toutes sortes ont fusé de partout ! Et, il faut bien le dire, certains chefs d'établissement se sont précipités pour établir des emplois du temps de rentrée dès le 11 mai, alors que rien n'avait encore été précisé par le gouvernement, sinon que ce serait progressif ! Progressif, cela ne veut pas dire « tous à l'école, au collège, au lycée le 11 Mai ! »

Et dans nos établissements, ce n'est pas qu'un problème d'enseignement : transports, restauration, internat, sont des incontournables qui ne sont pas gérés par l'Education Nationale !

Le SNETAA FO a fait le choix d'attendre les informations. Nous connaissons les difficultés, sociales, scolaires, de nos élèves qui se sont accentuées avec le confinement. C'est pour cela que nous ne sommes pas opposés à une reprise des cours, mais pas à n'importe quel prix et surtout pas au détriment de la sécurité des personnels ! Nous serons exigeants et vigilants sur les conditions de reprise et particulièrement attentifs aux collègues qui présentent plus de risques de contracter une forme sévère du Covid 19.

Nous sommes conscients que cette situation génère beaucoup de stress et d'interrogations, et c'est bien normal. N'hésitez pas à nous contacter. Nous sommes et restons à votre écoute.

Henriette Meunier, membre du Bureau Académique

Communiqué SNETAA FO Académie de Poitiers du 24 avril 2020

Le président de la République s'est exprimé sur la fin du confinement. Le premier ministre a commencé de préciser la situation de post confinement. Le ministre de l'éducation nationale commence donc à lancer quelques pistes, alors que la société française s'oriente vers un début de déconfinement à partir du 11 mai. Avec l'annonce de réouverture des établissements, l'École est incluse dans ce déconfinement progressif.

Depuis le début du confinement les Professeurs de Lycée Professionnel sont acteurs de la continuité pédagogique avec ces jeunes de 3ème PPM, de CAP, de Bac pro ou de BTS pour qui une telle situation est certainement plus difficile que pour d'autres secteurs éducatifs. Ce confinement les a rattrapé dans leurs difficultés sociales et familiales. Pour eux la fracture numérique n'est pas une image. C'est la réalité criante des familles où l'on n'a parfois pas d'ordinateur, et quand vivre à plusieurs dans une même chambre pose rapidement problème en temps normal, cela devient très très critique au bout de deux mois de confinement. C'est pourquoi le SNETAA FO est conscient que les élèves des Lycées Professionnels ont besoin de retourner sur les bancs de l'école. Besoin de retrouver les gestes professionnels qu'ils doivent acquérir pour entrer dans le monde du travail. Bref de retisser ce lien social auquel eux-mêmes sont attachés.

Pour autant, il n'est pas question que ce soit aux dépens de leur santé, de celle de leur famille en rentrant des cours et de celle des personnels qui les entourent dans ces établissements. Depuis deux mois nous avons découvert à quel point ce Covid est dangereux. A quel point il se diffuse facilement, postillons, contact des mains, projections de gouttelettes d'eau, notamment en milieu confiné.

Le SNETAA FO a bien entendu le ministre de l'éducation nationale **présenter la classe du 11 MAI comme une classe totalement différente de celle du 16 Mars**. L'importance du respect des gestes barrières et de la distanciation sociale, restant au cœur de la question de la réouverture.

Le SNETAA FO restera vigilant : pas seulement pour les masques ! Mais aussi pour les points d'eau pour se laver les mains, les gels et les savons, sans oublier l'enseignement en petits groupes ! Une réflexion autour des cours de récréation, des repas au self et de l'internat s'il reprend ... s'avère nécessaire sous la responsabilité de la Rectrice.

La sécurité c'est pour tous ! Si élèves et enseignants quittent leur domicile le matin en bonne santé, ils doivent y retourner ainsi le soir !

L'anticipation de l'après-confinement, c'est maintenant !

C'est pourquoi le SNETAA FO de l'académie de Poitiers, le rappellera à Madame la Rectrice, lors de l'audience que nous lui avons demandée. Il sera vigilant quant à la vie de la communauté éducative : enseignants, élèves, parents, personnels administratifs et de service, des SEGPA, des EREA et des Lycées Professionnels.

AESH et déconfinement, comment s'y prendre ?

Comme pour tous personnels de l'Éducation Nationale, le retour auprès des élèves suscite de nombreux questionnements auprès des AESH, que le SNETAA FO ne manquera pas de poser à Madame La Rectrice lors de l'audience du 6 MAI.

En effet, nombreux se demandent quelles postures avoir face aux élèves en situation de handicap, sachant que la distanciation est impossible quand le corps du métier porte sur la proximité avec l'élève.

En faisant le tour de mes pairs, j'ai collecté multiples inquiétudes et interrogations particulières à nos fonctions:

En Présentiel : Les AESH devront ils changer de masque face aux différents élèves qu'ils accompagneront dans une même journée ?

Comment se positionneront ils face à un élève n'ayant aucun repère dans le temps mais surtout dans l'espace ?

Avec certains élèves ayant des pathologies spécifiques telles que l'autisme, le port du masque paraît vraiment compliqué car cela va engendrer du stress et des risques de crises en augmentation difficiles à gérer.

En Distanciel, comment faire lorsqu'un élève est au Lycée et l'autre continue le suivi pédagogique à domicile ?

En cas d'absence des élèves, les formations m@gister devront-elles être poursuivies dans les établissements, au risque de multiplier les risques de contamination avec l'utilisation d'ordinateurs à disposition de l'ensemble des personnels ?

Les AESH sont donc très inquiets face à ce qui semble une impossibilité dans leur travail : la mise en place des gestes barrière.

Virginie GUEDON, représentante AESH, SNETAA FO Académie de Poitiers

Le monde sans CAPA

La loi de la Transformation de la Fonction Publique a fait disparaître les CAPA (Commission Administrative Paritaire Académique) où étaient discutés, entre autres, les postes ouverts au mouvement, les mutations des enseignants,... Tout cela va disparaître, laissant les services du Rectorat seuls à la manœuvre, déposant sur le bord de la route les organisations syndicales représentatives des personnels, faisant fi des corps intermédiaires.

Certains pourraient se dire que cette situation n'est pas si grave, l'Administration connaît les situations des établissements, des fonctionnaires et donc est la mieux placée pour mettre en correspondance les desiderata de chacun. Oui ! Peut-être ...

Les personnels du Rectorat qui s'occupent de ces dossiers sont performants, efficaces, réactifs... mais souvent débordés, avec ce que cela implique : à vouloir gérer un trop grand nombre de dossiers, on n'a pas le temps de prendre le temps ! Il y a alors quelques couacs : des postes "oubliés", donc non ouverts, un poste ouvert plusieurs fois, et donc potentiellement plusieurs enseignants pour un seul poste, des situations personnelles ignorées parce que ne correspondant pas "aux cases" des documents administratifs, donc non prises en compte,...

Rappelons-le : les personnels du Rectorat ne sont pas mis en cause, ils ne peuvent simplement pas connaître le terrain aussi bien que les organisations syndicales qui sont présentes toute l'année dans les établissements ; ils ne sont pas auprès des personnels demandant une mutation et ne les connaissent pas aussi bien que le représentant syndical qui le côtoie tous les jours. Et c'est normal !

Ces CAPA permettaient de corriger des (petites) erreurs commises par l'administration (tout le monde en fait, c'est humain !), d'apporter des informations essentielles sur les dossiers de certains collègues, d'imaginer des mutations en cascade pour satisfaire le plus grand nombre de collègues, mais aussi d'établissements, car n'oublions pas qu'au final, ce sont les élèves qui sont en bout de chaîne. Les organisations syndicales jouaient le rôle de « facilitateur du mouvement » en soulevant les petites incohérences, en apportant la bonne information au bon moment, des gouttes d'huile dans ce mécanisme complexe. L'huile a disparu, il ne faudrait pas que le système se grippe !

Aujourd'hui, tout cela est en voie de disparition. Les collègues mandateront une organisation syndicale pour aller défendre une situation particulière auprès des services du Rectorat, sans avoir une vision globale du mouvement. Tout le monde va se retrouver dans le flou total.

Cette année, petite cerise sur le gâteau : le coronavirus et son télétravail... Nos collègues du Rectorat, en télétravail pour certains, n'ont pas les outils nécessaires pour travailler efficacement. Ils feront de leur mieux, sans aucun doute, mais sans la petite goutte d'huile qui va permettre le bon fonctionnement du système. Attention à la casse !

La mise à l'écart des corps intermédiaires, des organisations syndicales, laisse présumer un État qui se voudrait tout puissant qui pourrait tout gérer tout seul, "d'en haut", sans consulter "en bas". L'actualité, l'histoire récente, montrent que le monde d'Orwell tant vanté, désiré, par nos dirigeants court à sa perte : l'omniscience d'une élite n'est qu'un leurre auquel elle croit aveuglément.

Le SNETAA demande que des groupes de travail soient constitués sur les dossiers médicaux, les demandes de congés formation et sur le mouvement intra afin d'aider au mieux l'administration et les collègues. Ce qui pourrait apparaître comme une perte de temps n'en est pas une : les situations problématiques soulevées très tôt pourront être résolues rapidement. C'est le gage d'une rentrée sereine pour les établissements, les collègues et les élèves.

Le SNETAA-FO revendique comme le prévoit le statut de la fonction publique, un vrai droit à mutation, ne lâchons rien ! Et nous demandons le retour des CAP mutations !

**Jean-Luc Germaneau ,
Commissaire Paritaire, Membre du Bureau Académique**



Pour adhérer au SNETAA FO : par [formulaire papier](#) ;
Par [internet directement](#) en ligne sur <http://www.snetaa.org>